



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appels d'offres

Question écrite n° 123633

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les groupements momentanés d'entreprises (GME). Cette forme d'approche permet d'apporter aux entreprises artisanales une part complémentaire d'activité en leur permettant de s'unir de manière occasionnelle. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions mises en place afin de favoriser le développement de ce type de groupements et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123633

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12703

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)